

PAR COURRIEL

Montréal, le 9 novembre 2018

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-420

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 7 novembre dernier et transférée à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir une copie d'une décision du tribunal d'appel de la CPTAQ du 14 janvier 1991 dans le dossier 164402.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez donc ci-joint une copie de cette décision.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision